

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 626-B-P
Montet (Glâne) – Moudon

En raison de travaux de réfection de la chaussée entre Montet et Moudon. Le tronçon de la Route Cantonale N° 626-B-P, compris entre la limite cantonale fribourgeoise et la localité de Moudon, sera interdit à toute circulation (OSR 2.01).

Du lundi 13 octobre 2025
A 06h30
Au samedi 25 octobre 2025
A 05h00

Une signalisation de déviation sera mise en place par Montet – Rue – Promasens – Oron-la-Ville – Châtillens – Auboranges – Ferlens – Mézières – Carrouge – Vucherens – Syens – Moudon – Chesalles-sur-Moudon – Chavannes-sur-Moudon dans les deux sens.

Les usagers de la route sont priés de se conformer à la signalisation mise en place à cet effet et de faire preuve de prudence, nous les remercions d'avance de leur compréhension.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Avis

- Communes Vaudoises de Chavannes-sur-Moudon, Jorat-Mézières, Lucens, Moudon, Oron, Syens, Vucherens, Vulliens
- Communes Fribourgeoises d'Ecublens, Rue
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Moudon, Oron-la-Ville
- Police Cantonale Fribourgeoises
- ECA, Pully, SDIS
- ECAB, Granges-Paccot
- Transport public
- DGMR Région Centre, Nord
- Service des ponts et chaussées, Fribourg
- Police Viasuisse
- Urgences-Santé
- Transports Spéciaux
- Manifestations



Etat de Vaud / DICIRH

Direction générale de la mobilité et des routes



RC 626-B-P Montet - Moudon

Date	Dessin	Référence	N° Plan
23.09.2025	CSA	2521-15	00

- Fermeture
- Déviation
- Zone de feux
- Restriction particulière
- Manifestation
- Autre

